

Faculté des sciences

Le 12 décembre 2023

Madame Elizabeth Dawes
Vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton

Objet : Évaluation annuelle du professeur Ibrahima Dione du Département de mathématiques et de statistique.

Madame Dawes,

Conformément à l'article 22 de la Convention collective entre l'Université de Moncton et l'Association des bibliothécaires et des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, et suite à la réception du dossier annuel pour fin d'évaluation du rendement du professeur, Ibrahima Dione, l'Assemblée départementale du Département de mathématiques et de statistique juge le rendement global, soit pour les composantes enseignement, recherche et services à la collectivité, du professeur comme **satisfaisant**.

Ce professeur a enseigné 5 cours et a préparé 2 manuels pour ces cours durant l'année universitaire 2022-23. Pour les 3 cours qu'il a enseignés à la session hiver 2023 son rendement sur tous les aspects est satisfaisant (plan de cours, appréciation étudiante, documents fournis, disponibilité, etc.). Les 2 cours qu'il a enseignés à la session d'automne 2022 démontrent qu'il doit améliorer certains aspects de son enseignement en tenant compte des évaluations étudiantes et des commentaires. Ce professeur est encouragé à continuer de suivre des formations en pédagogie afin d'améliorer davantage son enseignement.

En ce qui concerne le volet recherche, le professeur Dione a démontré une bonne productivité. Il a publié 1 article et a présenté 5 communications dont 3 au niveau international. Il a obtenu deux subventions, une provenant de la FINB et l'autre de la FESR. Le professeur Dione a entamé deux collaborations à l'externe régionales et a fait l'encadrement d'une personne étudiante au niveau de maîtrise et l'autre au premier cycle.

Ce professeur a contribué amplement au volet service à la collectivité en participant à des activités au niveau départemental, facultaire et provincial (Concours de math). Il a contribué à ce

volet avec la préparation des manuels d'enseignement qui peuvent être potentiellement publiés et utilisés par d'autres professeur.e.s.

Pour toutes ces raisons, en conformité avec l'article 22.13, j'appuie l'évaluation positive de l'Assemblée départementale du Département de mathématiques et de statistique. En conformité avec l'article 22.14 de la Convention collective, je vous prie de déposer les évaluations au dossier officiel du professeur Ibrahima Dione. N'hésitez pas de me contacter, si vous avez des questions.

Veuillez agréer, Madame Dawes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,
Faculté des sciences



Pandurang Ashrit

PJ : Dossier soumis pour évaluation
Évaluation de l'Assemblée départementale

CC : Ibrahima Dione, professeur, Département de mathématiques et de statistique